

ESPACE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE - AGROALIMENTAIRE

ATELIER 3 - DIGITALISATION DES ENTREPRISES

03.11.2021

- Rappel de la démarche EIT de la CPME Réunion
- Présentation du partenaire : DIDN Région Réunion / CPME Réunion
- Table ronde thématique sur la digitalisation des entreprises



CONTEXTE & OBJECTIFS

1) LES CONTRATS DE FILIERES DE LA REGION REUNION

Identification de **6 filières prioritaires** par la Région Réunion en 2016 suite à l'adoption du **SRDEII** (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation) :

Agroalimentaire - Bâti-tropical - Economie bleue - Ecotourisme - ENR - Numérique

Pour chacune de ces filières, des comités de filières se sont tenus afin d'établir une feuille de route des acteurs pour 3 ans pour :

- Fédérer les acteurs de la filière en développant la coopération ;
- Identifier les projets de la filière et partager l'information ;
- Partager les orientations et initiatives de l'Etat.

2) LA DEMARCHE ESPACE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE DE LA CPME REUNION

- Le lancement de ces EIT est issu d'un projet présenté par la CPME Réunion dans le cadre du POE FEDER 2014- 2020 mesure « Structuration de filières » ;
- La CPME Réunion est résolument engagée dans la structuration des filières, sur la base de la dynamique Ré-Enraciner l'Economie LocalE (**REELLE**) qui propose une **vision du développement économique durable fondée sur les échanges locaux** ;
- Le travail de la CPME Réunion sur 3 EIT (Agroalimentaire - Bâti-tropical - Numérique) s'inscrit en complémentarité avec celui des contrats de filière de la Région Réunion.

OBJECTIFS DES ATELIERS THEMATIQUES EIT DE LA CPME REUNION

- 1) Identifier des éléments de diagnostic et des pistes de solutions sur des problématiques d'intérêt commun en relation avec la thématique ;
- 2) Remonter les informations à la Région dans le cadre de ses travaux sur le SRDEII ;
- 3) Echanger et favoriser le partage et les retours d'expérience pour les entreprises

Au sein de cet **EIT AGROALIMENTAIRE**, 4 ateliers thématiques sont programmés de septembre à novembre 2021 à destination des entreprises réunionnaises :



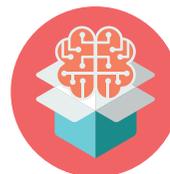
Recrutement Formation

le 29.09.21 de 9h à 11H



Commande publique Internationalisation

le 20.10.21 de 9h à 11H



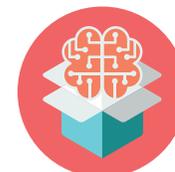
Digitalisation des entreprises

le 03.11.21 de 9h à 11H



Economie circulaire Economie de la fonctionnalité

le 24.11.21 de 9h à 11H



PRESENTATION DES AIDES A LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES - REGION REUNION

CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DU SECTEUR NUMÉRIQUE

Fiche Action	Intitulé	Descriptif	Dépenses retenues	Taux de subvention
3.01	Aides aux investissements pour la création des entreprises – Volet numérique	Subvention en faveur des investissements matériels et immatériels pour la création des entreprises de la filière numérique (ENTP < 3 ans)	- Investissements matériels neufs et amortissables directement liés au projet - dépenses immatérielles (études, conseils, honoraires, ...) ... - Investissements matériels neufs et amortissables directement liés au projet - dépenses immatérielles (études, conseils, honoraires, ...)	De 20 à 30 % des dépenses éligibles Plafonnées à 1,5 millions d'euros
3.07	Aides au développement des entreprises – Volet numérique	Subvention pour l'amélioration des capacités productives (investissements matériels et immatériels) dans la filière numérique (ENTP < 3 ans)	- Investissements matériels neufs et amortissables directement liés au projet - dépenses immatérielles (études, conseils, honoraires, ...)	De 20 à 50 % des dépenses éligibles Plafonnées à 1,5 millions d'euros

DIGITALISATION DES ENTREPRISES

3.25	Accompagnement de la transition numérique des entreprises	Subvention pour accompagner la digitalisation du processus de production et pour améliorer la productivité des entreprises (250 salariés max)	- Fourniture et installation d'équipements (serveurs,...), - Création de sites internet, - Développements techniques (y compris de logiciels) et de contenus, - Achat de licences logicielles, - Prestations d'accompagnement aux outils financés (installation, paramétrage,...), - Prestations de maintenance (forfait sur la durée du projet), - Formation initiale aux outils financés ...	50 % des dépenses éligibles Plafonnée à 50 000 euros (Minimum 5 000 euros de dépenses HT)
3.28	Accompagnement de la transition numérique des Organismes de formation	Subvention aux organismes de formation pour les accompagner dans la digitalisation de leur processus et améliorer leur productivité en soutenant la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration d'un plan d'actions lié à cette numérisation.	- Prestations externes d'études et d'ingénierie. - Frais directement liés à la mise en œuvre de la prestation d'étude	90 % des dépenses éligibles Plafonnée à 50 000 euros

DIGITALISATION DES ENTREPRISES - VOLET REACT UE (CREATION POST-COVID)

10.11	Appui aux projets digitaux des petites entreprises (« chèques numériques ») Aide immatérielle via le portail des démarches de la Région	Subvention destinée à financer les projets liés à la stratégie digitale de l'entreprise : visibilité commerciale, marketing digital, nouveaux canaux, rapports aux usagers, actualisation des systèmes d'information	- Accompagnement à la création de la stratégie digitale - Création ou reprise d'un site internet, d'une application de vente en ligne ou de chat, ou autre outil numérique existant (CRM), accompagnement technique à une plate-forme e-commerce, développement de la présence sur les réseaux sociaux (community management), développement d'une application mobile ...	De 50 à 80 % des dépenses éligibles Plafonnée à 3 000 euros Avec des coûts afférents par catégorie de dépenses
10.41	Favoriser et soutenir les plateformes de vente de produits locaux (« Market place »)	Subvention destinée à financer les projets liés à la mise en œuvre de plateformes de ventes de produits locaux (« marketplace »), il s'agit de soutenir les développeurs techniques, les coûts de production de l'outil ainsi que certaines dépenses liées aux moyens logistiques à mettre en œuvre.	Dépenses immatérielles liées au coût de développement de la plateforme - Coûts de transfert de logiciel en lien avec la mise en œuvre de la plateforme - Prestations d'accompagnement d'application - Prestations de services en lien direct avec le projet	50 % des dépenses éligibles Plafonnée à 200 000 euros Minimum de 10 000 euros de dépenses HT

Fiches actions FEDER 2014-2020 : http://www.reunioneurope.org/UE_CI_FEDER_2014_EDT.asp
Chèque numérique : <https://regionreunion.com/aides-services/article/le-cheque-numerique-didn-numerique@cr-reunion.fr>

PRINCIPES GENERAUX DES AIDES A LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES

- Adossées au Programme Opérationnel FEDER 2014-2020, service instructeur Région Réunion, Guichet Unique « Entreprises et Développement Touristique »
- **Les dépenses sont éligibles jusqu'au 30 juin 2023**
- Les entreprises du secteur de la pêche et de l'aquaculture et de la production agricole primaire sont inéligibles au FEDER
- S'agissant des mêmes coûts éligibles, les aides ne peuvent être cumulées avec d'autres aides provenant d'autres régimes à finalité régionale ou à finalité différente, d'origine locale, régionale, nationale ou communautaire.

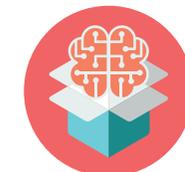
ECHANGES & DISCUSSION

• La question de la **communication/visibilité des aides** Région/FEDER est soulevée. Sur ce point la Région affirme avoir fait beaucoup de publicité en 2014/2015, à la sortie du programme, mais effectivement suite au confinement la communication a en quelque sorte été limitée. Cependant quelques actions ont été mises en place : relai des chambres consulaires, Régionales du numérique (matinée d'information sur toute l'île), stand FEDER sur NxSE, le business forum annuel de la transformation numérique...un **kit de communication est en cours de préparation pour 2021/2027.**

• La **capacité des petites structures à activer les dispositifs n'est pas simple**, d'un point de vue 1) administratif et notamment le pré-financement des actions, 2) relation avec les prestataires numériques (connaître les normes, prix de la prestation), sur ce point la Région veille au grain dans l'analyse des dossiers pour **éviter les abus et tromperies** (ex: chatbot dévié en bouton messenger uniquement), 3) **l'écriture du contenu du besoin de la prestation.** Tous ces points nous amènent à nous interroger sur l'accompagnement des chefs d'entreprises qui sont le moins à l'aise avec le digital. Le **Pass numérique est une solution** aujourd'hui pour les personnes les plus éloignées du numérique et la Région souhaite le **mettre en place pour des chefs d'entreprise en difficulté** identifiés par les chambres consulaires par exemple.

• Du côté des prestataires, travailler avec des chefs d'entreprises moins à l'aise avec le numérique est assez rhéorique car c'est trop d'énergie donnée pour peu de budget/rémunération.

Bruno BERTIL, Responsable du service Aides Numériques, DIDN Région Réunion : bruno.bertil@cr-reunion.fr



PRESENTATION DES AIDES A LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES - REGION REUNION

BILAN DU CHEQUE NUMERIQUE - OCTOBRE 2021

Bilan Chèque Numérique au 25 Octobre 2021		Version 2020	Version 2021
Demandes de remboursements (2020) / subventions (2021)	Prévision du nombre de demandes attendues	2 630	2 121
	Nombre de dossiers reçus	1 727	467
	% de dossiers reçus/prévisions	66 %	22 %
Etat des demandes engagées et payées	Montant des autorisations de programme (AP)	6 017 800,00 €	3 245 000,00 €
	Montant des demandes engagées comptablement	4 539 724,85 €	203 693,60 €
	Reste à engager	1 478 075,15 €	3 041 306,40 €
	Soit en nombre de demandes	523	1 075
	Soit en %	24,56 %	93,72 %
Nombre et % de demandes engagées et payées	Nombre de demandes engagées comptablement	1 605	73
	Nombre de demandes payées	1 510	0
	% de demandes payées/demandes reçues	87,43 %	0,00 %
Montant moyen du Chèque Numérique par dossiers engagés comptablement		2 828,49 €	2 790,32 €

ELEMENTS DE REFLEXION SUR LES ENJEUX DE LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES

- Avec la pandémie liée au Covid-19 de l'année 2020, le besoin de digitaliser son entreprise est devenue une **réalité concrète** pour nombre d'entreprises et non plus une idée hypothétique.
- Avec la popularité du Chèque Numérique, le secteur de la prestation numérique est en plein essor. **Plus de 200 prestataires recensés.**
- Néanmoins, il convient d'être très vigilant sur la **qualité des prestations, la sécurité des données**. Il y a un enjeu important sur ces sujets. (Rôle de nos instructeurs pour « garantir » cette qualité)
- Nous observons aussi un **manque de culture du numérique des dirigeants** d'entreprises, voire de « l'illectronisme », de « l'inumérisme ». (Action en cours avec le Pass Numérique pour identification des chefs d'entreprise ayant ce besoin)
- Un **modèle économique à approfondir pour la viabilité et le développement des market place locales** sans toutefois impacter négativement les commerces de centre ville.
- Les aides des fonds européens 2021-2027 en cours de réflexion.
- Des aides pour la digitalisation des entreprises à reconfigurer pour les années à venir, à l'appui des évaluations.

CHEQUE NUMERIQUE 2020

- Fonds propres Région
- Diagnostic par les chambres consulaires (CMA/CCI) et la Région Réunion
- 6 mois pour réaliser le projet, déposer le dossier + factures
- 6 à 8 semaines d'instruction jusqu'au paiement

CHEQUE NUMERIQUE 2021

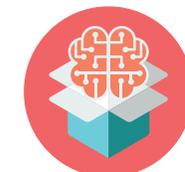
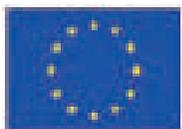
- Fonds européens FEDER
- Plan d'action rédigé par l'entreprise et le prestataire (à la place des chambres et de la Région)
- 1 an pour réaliser le projet et déposer les factures
- 3 à 6 semaines d'instruction jusqu'au paiement

➔ Attention dans les deux cas le projet ne doit pas être terminé avant le dépôt du dossier et l'instruction par la Région.

ECHANGES & DISCUSSION

- Du côté des chambres consulaires, on note une **grande difficulté des chefs d'entreprise à trouver des prestataires de confiance**. Pour répondre à leurs demandes et les accompagner dans la digitalisation, les chambres réalisent des diagnostics gratuits pour mieux comprendre leurs besoins et identifier leurs difficultés. La difficulté aujourd'hui est que les chambres ne sont plus liées au chèque numérique 2021 (pas de diagnostic de leur part) donc qu'elles ne peuvent faire le diagnostic à leur place mais continuent à les accompagner au mieux.
- La question de **mieux identifier les prestataires, de créer une charte ou un label est récurrente**. La Région est actuellement en train de réaliser ce travail, souhaité par les prestataires présents à l'atelier car il en va de l'image de la filière.
- Les **freins à la digitalisation identifiés : volonté/intérêt du chef d'entreprise, aspect culturel / business au contact des clients, conduite du changement difficile, démarches trop laborieuses et surtout longues**. La problématique de la digitalisation pour le chef d'entreprise n'est pas que dans la communication mais aussi dans la relation forcée avec l'administration : une solution serait alors de sous traiter à un collaborateur (il faut qu'il soit formé) ou au comptable (il faut donner les bonnes infos à celui-ci)
- Les chambres consulaires sont des **tiers de confiance** pour les chefs d'entreprise qui les consultent à ce sujet. En ce sens, la CMA prévoit un **renforcement de ses effectifs avec l'embauche de conseillers numériques**.

Bruno BERTIL, Responsable du service Aides Numériques, DIDN Région Réunion : bruno.bertil@cr-reunion.fr



CPME REUNION - PRESENTATION NOUVEAUX DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT AU PORTAGE DE PROJETS DU CHEF D'ENTREPRISE

CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'INNOVATION TERRITORIALE - UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS A LA REUNION

Le cabinet d'étude ALGOE, missionné par l'ADIR et le TCO dans le cadre de l'animation du label «**territoires d'industries**», a analysé la question de l'accès à l'information (qui fait quoi ?, vers qui se tourner ?) à La Réunion. Le constat est qu'à La Réunion ce n'est pas forcément un problème d'accès à l'information car les acteurs (syndicats pro, métiers, chambres consulaires, technopole..) qui peuvent la transmettre sont bien présents, le problème est qu'on ne sait pas quel type d'information ils sont capables de donner et si celle-ci est bien globale et complète.

Partant de cette base, entre autres, l'ADIR et le TCO, ainsi que d'autres partenaires tels la CPME Réunion, ont échangé lors d'ateliers d'intelligence collective sur la **création d'une plateforme d'innovation territoriale non-concurrentielle, d'un dispositif d'accompagnement des porteurs de projets proposant une offre de service complète et adéquate avec différentes fonctions :**

- socles (animation, information, annuaire, contenus, bourse aux emplois..)
- soutien à l'innovation (mentoring, business plan, offre de services, expérimentations..)
- recherche de financement (cartographie, mise en relation, accompagnement..)
- accompagnement immobilier et foncier (guichet, cartographie, bases de données..)

Concernant le livrable, il s'agirait d'une logique «**plateforme**» couplée à un **accompagnement sur-mesure, dans un esprit «phygital», permettant à une entreprise de trouver directement l'information souhaitée selon son profil, son stade de développement, ses projets.**



ACADEMIE DIGITALE DES ENTREPRENEURS

Il y a un vrai enjeu sur la **formation au sens large du chef d'entreprise** : gestion et environnement de son entreprise. Ainsi, il y a quelques années la CPME Réunion a mis en place «La Cité des entrepreneurs», un espace de formation, de mobilisation d'outils et de partenaires afin de mieux accompagner le chef d'entreprise. Aujourd'hui, elle est en train de réfléchir à la faire migrer, dès l'année prochaine, vers un nouvel espace en ligne intitulé «**L'Académie Digitale des Entrepreneurs**» : tutos, formations en ligne, visio, webinars, simulateurs.. Ce dispositif n'est pas nouveau, la CPME Paris Ile-de-France a mis en place cette académie à destination des PME : <https://academie-digitale-pme.fr/>



La CPME Réunion souhaite monter avec des partenaires de formation des modules pédagogiques à destination des chefs d'entreprise afin d'acquérir la culture de l'entrepreneuriat ou encore mieux lui expliquer comment appréhender les aides et dispositifs locaux, etc...

Deux réalités/enjeux utilisés comme portes d'entrées pour la création des modules de formation :

➔ **L'application des conventions collectives** - point important pour aborder la question globale des ressources humaines, du recrutement, des fiches de postes et rémunérations, du droit du travail, ..etc Toutes ces règles qui s'appliquent aux chefs d'entreprise, et dont souvent il n'est pas au fait alors que le salarié l'est.

➔ **La digitalisation des entreprises** - pour amener le chef d'entreprise à réfléchir sur un tas de sujets tels sa relation avec l'administration (démarches obligatoires) et sa relation avec ses clients/fournisseurs.

Deux préoccupations techniques sur ce travail à ajouter :

1) **l'ancrage territorial** est en particulier **le volet internationalisation des filières agricoles**, il faut voir comment nos partenaires/entreprises peuvent s'inscrire dedans.

2) la question de la **cybersécurité**, de la prévention sur l'usage des outils digitaux des chefs d'entreprise (risques d'une mauvaise communication sur les réseaux par exemple)

Jean-Philippe PAYET, Délégué Général CPME Réunion : jppayet@cpmereunion.re

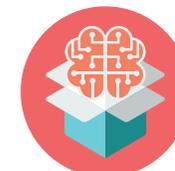




TABLE RONDE

Quels freins à la digitalisation des TPE-PME du secteur agroalimentaire à La Réunion ?

Comment inciter les chefs d'entreprise du secteur à se saisir du digital pour être plus productif / plus compétitif ?

PRINCIPAUX FREINS IDENTIFIES

- 1 MANQUE DE TEMPS, D'INTERET ET DE RESSOURCES HUMAINES : privilégie le business «en direct», utilisation de ressources familiales non qualifiées
- 2 MANQUE DE COMPETENCES NUMERIQUES
- 3 PEU DE CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS D'AIDES ET LOURDEUR DE CELLES-CI : trop de temps entre la demande et la validation du financement
- 4 PROBLEMATIQUE FINANCIERE : pré-financement des aides de type FEDER compliqué pour les chefs d'entreprise
- 5 TROUVER DES PRESTATAIRES DE CONFIANCE : quel prix pour quel type de services ? communication d'informations..
- 6 PEU D'INTERET DES PRESTATAIRES DIGITAUX POUR CETTE CIBLE : beaucoup de temps passé pour peu de budget / rémunération
- 7 DIFFICULTE A METTRE A JOUR LE CONTENU NUMERIQUE POUR L'ARTISAN

SOLUTIONS ENVISAGEES

- 1 DONNER DES CHIFFRES SUR LES BENEFICES DE L'UTILISATION DU DIGITAL POUR LES VENTES
- 2 ACCOMPAGNER LE CHEF D'ENTREPRISE DANS LA DEMARCHE GLOBALE (AUDIT/BESOINS/DOSSIER)
- 3 COMMUNIQUER PLUS ET MIEUX SUR LES AIDES A LA DIGITALISATION : kit de communication, ateliers/evenements...
- 4 CREATION D'UN GUICHET UNIQUE/PLATEFORME
- 5 SOURCING ET LABELISATION DES PRESTATAIRES DIGITAUX
- 6 MUTUALISER EN DEVELOPPANT DES MARKETPLACES pour permettre une visibilité sans trop investir (argent et temps)
- 7 ALLER A LA RENCONTRE DES CHEFS D'ENTREPRISE ET FAVORISER LES REX / RETOURS D'EXPERIENCE

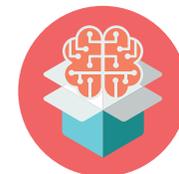




TABLE RONDE

Comment le digital peut-il améliorer la relation-client et la traçabilité des produits pour le consommateur ?

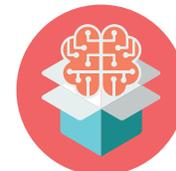
Quelles compétences pour réussir sa transition digitale dans le secteur agroalimentaire à La Réunion ?

DIGITAL POUR RELATION CLIENT - TRACABILITE DES PRODUITS

- 1 MEILLEURE CONNAISSANCE DU PARCOURS CLIENT DONC PERSONNALISATION DES SERVICES/PRODUITS PROPOSES
- 2 PROXIMITE AVEC LE CLIENT (RESEAUX SOCIAUX) / CONTACT DIRECT
- 3 OPTIMISATION DES ETAPES DE PRODUCTION / TRACABILITE : des outils existent afin d'optimiser les étapes de fabrication et de commercialisation et informer les clients sur la traçabilité (ex : yuka)
- 4 FAVORISER LA CREATION D' APPLICATIONS POUR DIGITALISER LES PROCESS et ainsi faire gagner du temps aux chefs d'entreprise
- 5 OPTIMISATION DU TEMPS ET AMELIORATION DE LA RELATION CLIENT

COMPETENCES NECESSAIRES

- 1 AVOIR LA VOLONTE DE SE DIGITALISER
- 2 SAVOIR ANALYSER SES BESOINS (DIAGNOSTIC)
- 3 ETRE SENSIBILISE AUX RISQUES CYBER





espaces
d'intelligence
territoriale

**VALORISONS LES SAVOIR-FAIRE
AVEC LA STRUCTURATION DE FILIÈRES !**



Ce projet est co-financé par l'Union européenne et la Région Réunion

PARTICIPANTS À L'EIT AGROALIMENTAIRE ATELIER #3 DIGITALISATION DES ENTREPRISES

Jean-Philippe PAYET - Délégué Général CPME Réunion

Franck AH-KIT - Chargé de mission CPME Réunion

Indra PERIANMODELY - Chargée de mission CPME Réunion

Valérie BILLAUD - Chargée de mission CPME Réunion

Grégory BARBIER - Directeur PUREFIT

Judith CAMHI - Consultante en digital

Steven GRONDIN - Attaché technique numérique CMAR

Shoeb LALA - CROWE Réunion

Marie-Hélène MALAISE - Service Alimentation de la CMAR

Bruno BERTIL - Responsable du service Aides Numériques - DIDN

REGION REUNION

Philippe FILLION - Directeur Technique YOUTELL

Jean-Benoit PONCET - Gérant YOUTELL

Laura DELEERSNYDER - Directrice cabinet conseil INLOVATION

**ESPACE D'INTELLIGENCE TERRITORIALE - AGROALIMENTAIRE
ATELIER#3 - DIGITALISATION DES ENTREPRISES**

03.11.21 - page 8/8

